



Aide alimentaire et alimentation durable : des ponts pertinents ?

Le mouvement actuel prônant un autre système alimentaire – plus juste et plus durable – constitue-t-il une opportunité pour un accès plus durable à l'alimentation pour les personnes qui bénéficient aujourd'hui d'une aide alimentaire ? C'est la question posée dans un chapitre – rédigé par Catherine Rousseau et Lotte Damhuis – au sein d'un ouvrage dirigé par Déborah Myaux consacré à la mise en débat du système de l'aide alimentaire en Belgique (à paraître, 2019, Editions L'Harmattan). Ce texte en fait la synthèse.

Le mouvement pour un système alimentaire plus durable s'appuie sur une critique du système agro-industriel actuel dans sa capacité à assurer un accès, pour tous, à une alimentation de qualité. Ce mouvement et le timide et récent intérêt politique pour cet enjeu, créent des espaces et des opportunités pour repenser le système actuel de l'aide alimentaire. Les critères d'une alimentation durable viennent ainsi éclairer, sous un angle nouveau, l'offre alimentaire faite aux personnes en situation de pauvreté. Des initiatives de renouvellement des sources d'approvisionnement sont testées. L'implémentation de nouveaux critères de qualité est expérimentée. Des rapprochements entre les acteurs et les pratiques de l'alimentation durable et ceux de l'aide alimentaire sont favorisés.

En quoi ce mouvement de l'alimentation durable permet-il une plus grande sécurité alimentaire

pour les personnes les plus éloignées de l'accès à une alimentation de qualité ? Ces rapprochements entre les horizons de l'alimentation durable et le fonctionnement actuel de l'aide alimentaire sont-ils féconds pour prendre à bras-le-corps la question des inégalités d'accès à une alimentation de qualité et de son choix ?

Pour répondre à ces questions, deux ensembles d'initiatives sont passés sous la loupe. Le premier concerne la façon dont les stratégies menées en matière d'alimentation durable impactent les pratiques d'approvisionnement des organismes qui proposent une aide alimentaire. Le deuxième porte sur la capacité des dispositifs d'alimentation durable actuels à fournir, à des personnes en situation de pauvreté, des propositions qui répondent à leurs attentes et à leurs besoins.

Le mouvement actuel pour une alimentation durable ne risque-t-il pas de renforcer l'exclusion des plus démunis d'un accès à une alimentation de qualité ?



1 AMÉLIORER L'APPROVISIONNEMENT DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Les produits dits « secs » fournis par le Fonds Européen d'Aide aux Démunis (FEAD) constituent la source principale d'approvisionnement d'une majorité d'organismes d'aide alimentaire. Ces produits ne faisaient, jusqu'il y a peu, l'objet d'aucune évaluation en matière de goût, de mode de production ou d'impact environnemental ou social. De nombreuses organisations complètent cet approvisionnement par des achats, dont le critère le plus important est le prix, notamment face à la hausse de la demande d'aide alimentaire. S'ils bénéficient également de certains produits frais, en particulier les invendus des commerces locaux et grandes surfaces, l'approvisionnement reste majoritairement lié au système agroindustriel dominant.



Synthèse

Toutefois, des mesures ont été impulsées en relation avec le mouvement vers une alimentation durable. Des initiatives telles que « Solifood » (une plateforme d'achat solidaire) ou l'introduction de critères de qualité dans les produits FEAD permettent d'augmenter la qualité des produits proposés dans les canaux d'aide alimentaire. La politique de réduction du gaspillage alimentaire portée notamment par la stratégie « Good Food » (à Bruxelles) et le « Référentiel Alimentation durable » (en Wallonie) permet d'augmenter la part de produits frais tels que les fruits ou les légumes. Pour assurer les nouvelles contraintes logistiques que ces initiatives comportent, des plateformes logistiques ont été mises en place, et sont soutenues par les autorités publiques.

Si ces initiatives sont louables, elles posent néanmoins question. D'une part, si elles améliorent la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire aux plus démunis, cette amélioration pourrait encore être plus ambitieuse. D'autre part, et plus fondamentalement, en organisant des systèmes perfectionnés de collecte et de distribution, le risque existe de masquer dans l'espace public à la fois les situations de pauvreté et d'exclusion sociale qui se traduisent par les demandes d'aide et les dérives du système agroindustriel qui se traduisent par le gaspillage alimentaire.



2 DES ESPACES D'OFFRE D'ALIMENTATION DURABLE ACCESSIBLES ?

La volonté de ne pas oublier « les pauvres » dans la transition vers une alimentation durable est bien présente dans plusieurs initiatives alternatives. Elle se concrétise notamment par l'idée d'ouvrir les espaces existants – les groupes d'achats solidaires, les commerces coopératifs, les potagers urbains, certains ateliers cuisine et autres – à différents types de publics. Pourtant, leur faible « mixité sociale » continue à être constatée. Dans le cadre du projet Solenprim, des bénéficiaires de l'aide alimentaire sont allés s'inspirer auprès d'initiatives et de projets en alimentation durable. L'observation de ces visites et les discussions qui leur ont succédé permettent de comprendre pourquoi ces projets peinent à inclure certains publics malgré les valeurs d'ouverture pourtant très présentes dans les discours des acteurs de l'alimentation durable.

Si les participants au projet Solenprim soulignent leur intérêt pour certaines idées et pratiques visitées, ils pointent également en quoi ces espaces ne leur conviennent pas. Ils évoquent notamment les questions d'accès à l'information, les divergences d'intérêts pour les activités proposées, les coûts financiers (aussi bas qu'ils puissent paraître aux yeux des gestionnaires et animateurs des espaces alternatifs) ou, enfin, l'intériorisation du « stigmat » (Goffman, 1975 [1963]) d'émargeant au CPAS. En plus de ces barrières concrètes, les personnes disent ne pas se « reconnaître » dans ces espaces, se sentir différentes des personnes qui les fréquentent, sans nécessairement toujours pouvoir mettre des mots précis sur ces ressentis. En effet, « les narratives [récits], discours et pratiques de ces réseaux alimentaires alternatifs incluent peu les représentations et significations culturelles de l'alimentation d'autres groupes sociaux, en particulier des plus défavorisés » (Lagasse, 2017a : 3).

Si on constate que la « bonne volonté » et le souci sincère d'« inclure » les plus pauvres dans la transition vers un système alimentaire plus durable ne suffisent pas à rendre ces espaces plus « mixtes socialement », une question plus importante encore, est de s'assurer que ces convictions et cet horizon politique n'amènent pas à creuser davantage les inégalités sociales. Ce risque existe notamment dans



le paradigme porté par les acteurs de la transition alimentaire durable. Ce paradigme consiste à faire le pari que si chaque citoyen change ses habitudes en matière de consommation alimentaire, l'agrégation de ces efforts permettra de changer le système actuel. Le changement passe donc avant tout par un rapport à soi responsabilisé. Or ce paradigme ne tient que peu compte des enjeux de rapports de force sociaux et de la conflictualité de ceux-ci (Lagasse, 2017b).

Travailler des pistes d'accès plus durable à l'alimentation dans un tel paradigme peut conduire paradoxalement (si ces pistes réussissent) à renforcer l'idée méritocratique selon laquelle « s'en sortir » est à la portée de tous, même des plus démunis. Par un curieux mécanisme, on risque de contribuer de la sorte à cautionner des logiques économiques et politiques productrices des inégalités à l'origine de la nécessité d'une aide alimentaire.

À la question de savoir si le mouvement vers une alimentation durable et les mesures politiques qui le soutiennent permettent un accès, de tous, à une alimentation de meilleure qualité, les constats sont nuancés. Si les initiatives qui s'en réclament permettent de faire bouger certaines lignes, notamment dans l'approvisionnement des organismes d'aide alimentaire, elles ne sont pas suffisantes. Le risque existe surtout que cette transition se fasse « aux dépens » des plus précaires, en créant une offre alimentaire à deux vitesses.

-
- Goffman E (1975 [1963]), *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les éditions de Minuit.
 - Lagasse E (2017a), « Réseaux alimentaires alternatifs : élitisme ou émancipation ? », Analyse pour « Entraide&Fraternité » asbl.
 - Lagasse E (2017b), « Mouvement pour une alimentation responsable et solidaire : une démocratie renouvelée ? », Communication dans le cadre du colloque « Le développement revisité. Regards croisés : intergénérationnels, interdisciplinaires et interrégionaux », Louvain-la-Neuve.